Lituanie : polémique autour de l’accord de coalition gouvernementale

Description

Après sa Victoire lors des élections législatives du 27 octobre dernier, le Parti social-démocrate de Lituanie (LSDP) a signé le 9 novembre un accord de coalition avec l’Union démocratique « Pour la Lituanie » et le parti Aube du Niémen (Nemuno Aušra), formation controversée en raison des déclarations antisémites de son leader.

Aux termes de l’accord (approuvé par 105 députés, mais rejeté par 7 sociaux-démocrates et 17 abstentions), le social-démocrate Gintautas Paluckas dirigera le gouvernement, tandis que le leader de l’Union démocratique Saulius Skvernelis dirigera le Seimas (Parlement). Le LSDP devrait détenir 9 portefeuilles ministériels : les Finances, la Défense, les Affaires étrangères, la Culture, la Sécurité sociale et le travail, les Transports, la Santé, l’Education et l’Intérieur. Les Démocrates se verront confier l’Économie et l’Énergie, tandis que Aube du Niémen détiendra l’Agriculture, l’Environnement et la Justice. Les 3 partis détiendront 86 sièges des 141 du futur Seimas.

L’invitation faite à Aube du Niémen de rejoindre la coalition a suscité des critiques, tant en Lituanie qu’à l’étranger, en raison de déclarations jugées antisémites proférées par le dirigeant du parti. Des représentants des États-Unis, d’Allemagne et d’Israël ont publié des déclarations affirmant leur désapprobation : Ben Cardin, président de la Commission des affaires étrangères du Sénat américain, a par exemple estimé que l’inclusion de ce parti, dont le dirigeant a été inculpé pour incitation à la violence et à la haine contre les Juifs portait « *atteinte aux valeurs fondamentales qui unissent nos nations* ».

En avril dernier, la Cour constitutionnelle de Lituanie avait jugé que certaines déclarations de Remigijus Žemaitaitis constituaient en effet un discours de haine et violaient la Constitution. L’intéressé avait alors remis sa démission du Parlement. Un an auparavant, sur les réseaux sociaux, il avait critiqué la politique d’Israël à l’égard de la Palestine, notant qu’elle ne faisait qu’augmenter la colère et « *en même temps, la haine envers les Juifs et leur nation* » et citant une comptine antisémite. Lorsque la Première ministre lituanienne s’était rendue en Israël, il avait exprimé sur Facebook que « *les Juifs et les Russes* » avaient opprimé l’ethnie lituanienne durant la Seconde Guerre mondiale, leur attribuant la responsabilité du massacre du village de Pirčiupiai en 1944 (commis en réalité par les troupes SS allemandes).

Réagissant à la polémique, R. Žemaitaitis a adressé le 11 novembre une déclaration aux ambassadeurs des pays de l’OTAN et de l’UE ainsi que d’Israël, se défendant de tout antisémitisme, rejetant la polémique sur les perdants des élections et expliquant que ses posts visaient à mettre en cause la politique d’Israël, pas à exprimer une haine à l’encontre du peuple juif : « *Je n’ai fait que critiquer les récentes actions d’Israël en Palestine qui, soit dit en passant, sont également critiquées par de nombreux dirigeants politiques dans le monde entier, et j’ai également critiqué les activités du KGB en Lituanie pendant la période d’après-guerre.* » Il a rappelé que, durant la campagne électorale, il avait rencontré des membres de la communauté juive de Kaunas auxquels il avait exprimé ses regrets, expliqué sa position et fait part de son respect pour le peuple juif.

Sources : *lrt.lt, Reuters, Bloomberg, Facebook.*

date créée
12/11/2024
Champs de Méta
Auteur-article : Céline Bayou